



**Sud-Solidaires BPCE** – 21 B, rue Edmond Proust - 79000 NIORT  
06-37-61-34-04/ 06-15-79-25-99/06-12-38-10-95  
[sudceapc@yahoo.fr](mailto:sudceapc@yahoo.fr) / [www.ceapc.sudbpce.com](http://www.ceapc.sudbpce.com)

Union  
syndicale  
**Solidaires**

 [sudsolidaires.ceapc](https://www.facebook.com/sudsolidaires.ceapc)  SUDBPCE  Sud Groupe BPCE

Négociations Qualité de Vie au Travail  
Égalité Femmes/Hommes

## POURQUOI *Sud*-SOLIDAIRES NE SIGNE PAS LES ACCORDS !



Notre courrier envoyé à la direction :

« Monsieur Durand,

Le syndicat **Sud-Solidaires BPCE** vous informe qu'il ne sera pas présent à la réunion du 5 juin sur les thèmes de la QVT et de l'égalité F/H.

En effet, le syndicat **Sud-Solidaires** réitère sa demande auprès de la direction d'ouvrir de **vraies négociations** sur le thème de l'amélioration des conditions de travail en CEAPC. Le projet d'accord, que vous appelez QVT (Qualité de Vie au Travail) est plus qu'injurieux envers les salarié-es quand on sait que vous ne respectez même pas le travail d'expertise rendu en mai dernier, où même les préconisations d'améliorations des conditions de travail pour les salarié-es de la CEAPC, faites par ces experts professionnels, ne sont pas retenues par la direction.

En ce qui concerne le projet d'accord sur **l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** de la CEAPC, ce n'est que poudre aux yeux, vous dites en son article 4 que « *l'entreprise prend toutes les dispositions pour que les congés maternité/paternité s'effectuent dans les meilleures conditions* » alors que vous ne remplacez pas les collègues qui prennent ces congés là, ce qui crée un climat d'inconfort pour le reste de l'équipe !

Vous parlez « *de volonté d'assurer une **meilleure conciliation entre la vie pro et privée** des salarié-es* » tout en demandant aux collègues de faire leurs formations e-learning à la maison, en organisant des débuts de formation le mardi à Bordeaux qui obligent les collègues les plus éloignés à partir la veille (jour de repos) et en laissant s'organiser des réunions après les heures de travail ! Sans compter les heures de trajets maison/lieu de travail qui ne cessent d'augmenter.

Vous prônez votre engagement contre toute forme de **discrimination** alors que le télétravail n'est accessible qu'aux seul-es collègues des fonctions supports de l'entreprise, et que bon nombre de temps partiels sont refusés aux salarié-es du réseau à cause de votre politique de sous-effectif chronique.

Vous cherchez à « *mettre en place des actions favorisant l'émergence de **candidatures féminines** vers l'encadrement et l'encadrement supérieur* » tout en maintenant un plafond de verre bien épais. L'exemple même du nombre de femmes membres du directoire parle de lui-même !

Pour toutes ces raisons, le syndicat **Sud-Solidaires BPCE** ne collaborera pas à ces projets et ne sera donc pas signataire des accords tels que vous les envisagez. Ils sont tellement éloignés de nos préoccupations et de celles des salarié-es de l'entreprise que ce serait trahir nos engagements et trahir les collègues que de signer ces 2 textes.

Veuillez recevoir, Monsieur Durand, l'assurance de nos salutations les plus déterminées. »

Bordeaux, le 20/06/2019. Le bureau **Sud-Solidaires BPCE** : Gabriel BREUILLAT, Carole CLEMENT, Jean-Philippe De BORTOLI, Chrystelle DECHÂTRE-BONNARD, Annie DUPRAT, Fabienne MONMARIN et Nathalie PAITREULT